



VILLE D'AUBANGE

Service Urbanisme
Rue Haute n° 22
6791 ATHUS



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **BELLACA Bryan**, domicilié à 41, rue de Messancy, à 6790 AUBANGE, pour un bâtiment sis 66, rue de Messancy, à 6790 AUBANGE, cadastré 1^{ère} division, section A, numéro 1191 T.

Le projet consiste en la **régularisation d'une enseigne publicitaire et pose d'une pergola** et présente les caractéristiques suivantes :

- **Écarts au Guide communal d'urbanisme concernant la pose de la pergola :**
 - **Toiture plate ;**
 - **Matériaux utilisés pour la toiture : des panneaux isolants en sandwich.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Rue Haute n° 22 à 6791 ATHUS.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10., mail : urbanisme@aubange.be), dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10/12/2025 au 24/12/2025 au Collège communal (référence du dossier 189/25) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 04/12/2025** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute n° 22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Pose d'une pergola en façade avant du bâtiment

